
Inspection académique de la Vendée. Note à communiquer à toutes les écoles du canton. Campagne nationale du timbre antituberculeux. Indemnité de déménagement.

Numéro d'inventaire : 1978.03760.5

Auteur(s) : G. Pournard

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : Inspection académique de la Vendée

Date de création : 1949

Description : 1 feuille dactylographiée ayant été pliée en lettre.

Mesures : hauteur : 271 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Vendée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Vendée

EXH A

INSPECTION ACADEMIQUE DE LA VENDEE

La Roche sur Yon, le 2 novembre 1 949

NOTE A COMMUNIQUER A TOUTES LES ECOLES DU CANTON,

Campagne nationale du timbre antituberculeux.

La 19^e campagne nationale du Timbre Antituberculeux "Tôt dépisté, vite guéri" sera réalisée du 15 novembre au 15 décembre 1949, sous l'égide du gouvernement et avec le concours des Comités départementaux Antituberculeux d'entraide et d'Education sanitaire.

Cette nouvelle campagne a pour thème le dépistage précoce de la tuberculose surtout dans les collectivités d'adolescents et de jeunes adultes. Elle aura également comme second but, l'assistance aux tuberculeux qui ne bénéficient pas des lois sociales, et à leurs familles.

J'invite les membres du personnel à se mettre en rapport avec MM. les maires pour la vente du timbre antituberculeux se trouve sous votre impulsion, le plus largement favorisée.

L'Inspecteur d'Académie,
G. POUGNARD.

INDEMNITE DE DEMENAGEMENT.

Il est rappelé aux instituteurs et institutrices mutés au 1^{er} octobre 1949 qui n'ont pas fait parvenir leur demande qu'ils doivent adresser à l'Inspection Académique pour le 15 novembre dernier délai un dossier de remboursement.

Ce dossier comprendra les pièces suivantes :

- une demande de remboursement indiquant le nombre de personnes vivant au foyer ;
- une facture du déménagement acquittée, portant outre le prix payé, la nature et le tonnage du chargement.

: -----